

ECONOMIE jeudi 20 novembre 2014

Le Luxembourg s'oppose à une harmonisation

► AFP

> Fiscalité Le Grand-Duché contre-attaque

Le premier ministre luxembourgeois, Xavier Bettel, se dit opposé à une harmonisation fiscale au sein de l'UE, estimant que la fiscalité doit rester du ressort des Etats, dans une interview publiée mercredi par le quotidien belge L'Echo.

En plein scandale LuxLeaks né des révélations sur un système d'évasion fiscale pour les multinationales à travers des accords avec le Luxembourg, Xavier Bettel, premier ministre libéral du Luxembourg depuis décembre 2013, contre-attaque.

Réforme de l'imposition

Il défend le droit d'appliquer des fiscalités directes et indirectes différentes en Europe, au moment où la Commission européenne, dirigée par son prédécesseur Jean-Claude Juncker, a promis de relancer le projet d'une harmonisation de la base de l'impôt sur les sociétés pour lutter contre le dumping fiscal.

«Je ne vais certainement pas avancer avec le Luxembourg vers une fiscalité qui est plus haute qu'aujourd'hui. Dire que tout le monde à l'intérieur de l'UE doit avancer vers une fiscalité unique et les mêmes taux d'imposition, ça, je suis contre. C'est une compétence qui est du ressort des Etats membres», affirme Xavier Bettel.

Il défend aussi le système de «tax ruling» pratiqué par son pays, rappelant que 22 Etats européens y ont recours, et estime même «nécessaire d'étoffer l'équipe» qui s'en occupe au sein de l'administration fiscale luxembourgeoise.

Les «rulings» permettent à une entreprise de demander à l'avance comment sa situation fiscale sera traitée dans un pays, et sont utilisés par les multinationales pour faire de l'optimisation fiscale.

